

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Lambusart, le 19/02/2026

PV n°29 de la Commission administrative de contrôle des feuilles du 19/02/2026

Présents : MM. Christophe NOTELAERS

Philippe BOLSSENS

Joseph TURRISI

Un premier tri des feuilles du week-end a été fait par Mr Turrisi la veille de la réunion de ce jour.

PC16 – Document non présenté

Néant

PC 22 – Arbitre absent

Néant

PC 28 – Délégués absents ou non affiliés (U12/U10/U8/U6)

150111 BBC Leuze (1047)

177003 BC Mons Capitale (1845)

178003 CB Royale Fraternité (0176)

PC 48 – Feuilles incomplètes

150111 BBC Leuze (1047) : n° licence coach manquant ou erroné

PC 48 – Feuille non synchronisée/rentrée dans les délais

Néant

PC 66 – Résultat non communiqué dans les délais

Néant

PC 73 – Forfaits

HA108197	SA	14/02/2026	21:00	JSE Enghien C	-	BC Silly A	20 - 0	AP
HA110022	DI	15/02/2026	13:00	GGBC Colfontaine B	-	Fémina Docherie B	20 - 0	AP
HA140121	SA	14/02/2026	15:00	JSE Enghien A	-	BSGU A	0 - 20	AP
HA146154	SA	14/02/2026	10:45	RBBC Brainois	-	RE Pont-de-Loup A	20 - 0	AP
HA178003	SA	14/02/2026	09:00	JS Dottignies A	-	BBC Leuze	20 - 0	AP

HA109091	JE	12/02/2026	20:00	Soleil Levant Ellignies Ste Anne	-	BC Féminin Quaregnon A	0 - 20	FAD
109091	SL Ellignies Ste Anne (1755)	PC33/76 : coach sans licence de coach valable et non affilié dans le club coaché						

HA143041	SA	14/02/2026	10:00	Basketball Brunehaut	-	Tremplin Mouscron B	0 - 20	FAD
143041	BB Brunehaut (2690)	PC90/73 : non-respect des catégories d'âge pour 1 joueur : Un U9 (né en 2017) ne peut pas jouer en U12						

Décision du procureur :**Le match non joué (panneau, matériel...) suivant - renvoi CP Hainaut – dossier HA.092.2526**

HA111046	SA	07/02/2026	20:40	LBV Wolves	-	Rapido B.C.T.L.	0 - 20	FAD
----------	----	------------	-------	------------	---	-----------------	--------	-----

Sur base des rapports d'arbitres, le club visité n'avait pas le matériel nécessaire à disposition pour jouer la rencontre et est donc responsable du fait que la rencontre n'ait pas pu avoir lieu. Par conséquent, le bureau du CP décide le forfait administratif pour cette rencontre.

PC 76 Pt 5 – Officiels de table non affiliés

Néant

PC 33 B – Absence Licences de coach**Seniors :**

101192 : BC Blaton (0368) / 101194 : JS Stambruges (1208) / 102191 : BCPC Bracquegnies (2680) /
 103195 : BCJS Estaimpuis (2636) / 104191 : BC Maccabi Charleroi (0145) / 104195 : BC Ecaussinnes (0887) /
 104197 : BCFO Seneffe (1424) / 105191 : BCJHP Quiévrain (2727) / 105193 : R BBC Brainois (1752) /
 105194 : BC Mons Capitale (1845) /

106191 : BC Maccabi Charleroi (0145) / 106194 : CEP Fleurus (0069) / 106197 : BC Ransart Charleroi (1054) /
 107133 : BC Silly (2691) / 107191 : R Blaregnies BC (1106) / 107192 : BC Ecaussinnes (0887) /
 108191 : BCJHP Quiévrain (2727) / 108196 : BBC Tournai (2320) /

Jeunes :

120154 : BCJS Estaimpuis (2636) / 122191 : BC Maccabi Charleroi (0145) / 122192 : BC Ecaussinnes (0887) /
 123091 : BBC Tournai (2320) / 124191 : BSGU (0822) / 124192 : CB Royale Fraternité (0176) /
 124192 : REBC Templeuve (0496) / 124195 : UBC Quaregnon (1567) / 124197 : BC Silly (2691) /
 127122 : BC Maccabi Charleroi (0145) / 127125 : RCBE 2000 (1325) / 127125 : CEP Fleurus (0069) /
 129125 : CEP Fleurus (0069) / 132096 : BCJS Estaimpuis (2636) / 134123 : TEF Kain (0958) /
 136165 : JS Dottignies (2678) / 139102 : R BBC Brainois (1752) / 143041 : Tremplin Mouscron (1846) /
 145105 : CB Royale Fraternité (0176) / 145201 : GGBC Colfontaine (2653) / 145201 : JS Péruwelz (1355) /
 147155 : JSE Enghien (2647) / 148156 : BCPC Bracquegnies (2680) / 149166 : BSGU (0822) /
 152033 : BC Ecaussinnes (0887) / 177003 : JS Soignies (0939) / 177003 : BC Mons Capitale (1845) /
 178003 : CB Royale Fraternité (0176) /

Match arrêté**Le match suivant a été arrêté par les arbitres :**

HA106191	SA	14/02/2026	20:00	Maccabi Charleroi B	-	Basket Entité Courcelles C
----------	----	------------	-------	---------------------	---	----------------------------

Le CP attend la décision du procureur et/ou du CJP.

Matchs arrêté ou non joué**Le match suivant a été arrêté par les arbitres :**

HA102195	DI	15/02/2026	15:00	CEP Fleurus C	-	BC Écaussinnes A
----------	----	------------	-------	---------------	---	------------------

Décision du procureur : cas de force majeure - renvoi CP Hainaut – dossier HA.105.2526

Le match suivant n'a pas été joué :

HA104193	DI	15/02/2026	17:00	CEP Fleurus D	-	Fémina Docherie B
----------	----	------------	-------	---------------	---	-------------------

La commission administrative décide que ces rencontres doivent être reprogrammées.
Les clubs concernés sont priés de se contacter afin de fixer une nouvelle date au plus vite.
La reprogrammation sera gratuite jusqu'au 06/03/2026 inclus.

Mutation administrative accordée : Néant

Matchs amicaux/tournois autorisés : BC AMLL (1592), JSE Enghien (2647), BE Courcelles (1052), R BBC Brainois (1752), Fémina Docherie (1624), Union Mons Hainaut (1036)

Forfait général : Néant

Secrétariat :

Mr Grégory Périni : Reçu PV n°24 du 12/02/2026

Mr Grégory Périni : Reçu PV n°25 du 19/02/2026

Mr André Hancotte : Reçu PV n°26 du 12/02/2026

Mr André Hancotte : Reçu PV n°27 du 19/02/2026

Mr Albert De Smet : Reçu nouvel ordre du jour de la séance du CJP du 19/02/2026

Mr Albert De Smet : Reçu ordre du jour de la séance du CJP du 26/02/2026

Rappel à tous les clubs :

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique (de séniors jusqu'à U12 inclus) est bien synchronisée et finalisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait le jour du match à minuit au plus tard.

Pour les matchs U10 : les résultats doivent être encodés dans BigCaptain et les feuilles scannées renvoyées à feuilles@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Pour les tournois 3&3 U6/U8 : les feuilles scannées doivent être renvoyées à minibasket@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».